



# **STANDPARK**

## **BASE DE LOISIRS**

### **CONDITION GENERALES DE LOCATION A L'EXTERIEUR.**

**ATTENTION : La location des lanceurs est possible à partir de 12 ans (avec un accord parental signé).  
Mais doit être retiré avec le tuteur légal.  
La vente de lanceurs aux moins de 18 ans est interdite.**

#### **1. Définition première.**

**Caution par équipement : 200 €.**

L'utilisateur reconnaît vouloir jouer au paintball et assurer lui-même l'organisation sachant que :

- Le paintball n'est pas un sport de contact mais reste un sport physique et intense.
- Il y a un risque de blessure, par chute ou autre.
- Le paintball peut être dangereux si l'on ne respecte pas les règles de sécurité prévues ci-dessous.

#### **2. Règles de sécurité.**

Je m'engage à respecter les règles de sécurité suivantes :

- Toujours manipuler les lanceurs dans l'éventualité où ces derniers seraient chargés, quelque soit leur état.
- Ne jamais pointer le lanceur en direction d'une personne, dans l'intention ou non de l'utiliser, même avec un bouchon. (Sauf si toutes les personnes présentes portent un masque.)
- Déterminer préalablement avec les autres joueurs, une zone de sécurité dans laquelle personne ne devra pas utiliser son lanceur. Cette aire sera destinée à la réunion des joueurs touchés en cours de partie et vous permettra de vous y reposer entre les parties.
- Établir cette aire à une distance suffisamment éloignée de la zone de jeu.
- **NE PAS QUITTER LE MASQUE EN DEHORS DE CETTE ZONE.**
- Ne pas utiliser le lanceur en dehors des zones spécialement équipées pour cette utilisation.
- Hors de la zone de sécurité, garder le lanceur pointé vers le sol.
- Toutes les personnes dans un rayon de 200 mètres, de la zone de jeu doivent porter une protection faciale ou un masque adapté pour le paintball.
- Mettre le lanceur sous pression et le charger uniquement dans la zone de jeu au moment où celui-ci va être utilisé.
- Décharger le lanceur et enlever la bouteille d'air immédiatement après emploi.
- Utiliser des vêtements appropriés à la pratique du paintball. Ainsi, éviter de laisser des parties du corps à nu. (Même des vêtements légers absorberont en partie l'impact et protégeront des billes de paintball.)
- Éviter tout contact entre la peau et la bouteille d'air en installant ou en retirant la bouteille. (De manière générale, si vous pratiquez le paintball dans un cadre organisé par des professionnels, ne manipulez en aucune façon cette dernière.)
- Ne jamais démonter les lanceurs de paintball.
- Ne jamais regarder l'intérieur du canon d'un lanceur en état ou non de fonctionnement.
- Jouer exclusivement sur des terrains privés, m'appartenant ou sur lequel je suis spécifiquement autorisé à pratiquer le paintball.
- Le port du masque est obligatoire dès l'entrée sur la zone de jeu.
- Ne pas quitter mon masque avant d'avoir atteint l'aire de sécurité.
- **NE JAMAIS RETIRER LE MASQUE EN COURS DE PARTIE.**
- Ne pas tirer sur un joueur à moins de 5 mètres.
- Ne pas tirer sur les animaux.



# **STANDPARK**

## **BASE DE LOISIRS**

### **3. Règlement pour les locations de bouteilles d'air.**

Je m'engage à restituer le matériel loué après le temps de location qui m'était imparti, dans le cas contraire j'autorise le gérant de la société STAND'PARK – Base de loisirs à encaisser mon chèque de caution d'un montant de 200€.

Le gérant de la société Stand'park – base de loisirs décline toutes responsabilités en cas de non respects des règles de sécurités cités ci-dessus et de l'utilisation inapproprié des lanceurs.

En cas de confiscation du matériel par les autorités, le loueur devra honorer la caution.

En cas de dommages physiques ou matériels, aucune poursuite ne pourra être engagée contre le gérant de Stand'park – base de loisirs.

L'emprunteur et l'utilisateur confirme avoir lu et compris l'ensemble de ce document. Il s'engage à respecter et à faire respecter les règles de sécurité indiquées ci-dessus.

Date, signature, suivi de la mention « lu et approuvé »